

N°18
LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT



SOLLIÈS
EN ROUTE VERS
LE NUMÉRIQUE

SOLLIÈS
SOLIDAIRE ET
DYNAMIQUE

SOLLIÈS
EN FÊTE



JUIN 2018

VIVRE À SOLLIÈS



SUPPLÉMENT DÉTACHABLE
LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ



Toujours ensemble pour Solliès-Pont !

Le lundi 16 avril, à l'initiative du président de région, s'est tenue la 1^{ère} convention des maires de la région Sud PACA qui a rassemblé au palais des congrès de Marseille 1 000 participants dont 300 maires.

Ceux-ci, épaulés par les 3 présidents des métropoles provençales, ont lancé un vibrant signal d'alarme et un cri d'abandon devant les mesures prises par l'Etat qui alimentent l'incompréhension et l'inquiétude des communes.

Incompréhension quand il est demandé aux collectivités territoriales un nouvel effort de 13 milliards d'euros pour les 4 années à venir, alors que l'Etat continue d'alourdir la dette publique, et cela alors même que le bloc communal qui n'est responsable que de 9% de la dette, assume à lui seul 75% de l'investissement public !

Inquiétude devant les attaques constantes et répétées contre l'autonomie de nos communes, qui après la loi NOTRe et la loi ALUR, risquent de voir se rétrécir un peu plus leurs champs de compétences avec le projet de loi ELAN qui traite de l'évolution sur le logement, l'aménagement et le numérique au profit de l'intercommunalité.

La commune, échelon de proximité, est ainsi mise hors-jeu dans la territorialisation des politiques publiques aussi essentielles que l'aménagement et le développement des territoires, alors que pèsent les incertitudes concernant la fiscalité locale, l'évolution des dotations de l'Etat et les transferts de charges non compensées.

La décentralisation qui administre avec succès nos territoires depuis 1984, est progressivement remplacée par une déconcentration verticale des pouvoirs tutélaires de l'Etat qui annonce en fait un véritable retour à la centralisation !

Solliès-Pont fait partie des communes dont les maires souhaitent un peu plus de considération de la part d'un Etat qui doit infléchir une politique qui, selon eux, va dans la mauvaise direction.

La commune ne se résigne pas pour autant et aborde avec détermination les grands enjeux de notre temps comme la révolution numérique et la transition énergétique, des défis que relèvent les actions innovantes développées dans ce bulletin.

Solliès-Pont se modernise et poursuit son développement pour le bien-être de sa population et dans le respect de son environnement, en réalisant de grands travaux de voirie dans le centre et en périphérie, aux hameaux des Laugiers et de la Tour, tout en programmant des opérations structurantes comme la rénovation de notre salle des fêtes.

L'amélioration de notre habitat reste prioritaire.

Après l'inauguration des deux résidences des "Aiguiers" et des "jardins du Gapeau", l'opération des "oiseaux" vient de débiter, tandis que se termine celle de "la chocolaterie" et que vont s'ouvrir les chantiers des "jardins de So" et des "jardins de Solliès 2".

Alors que les travaux d'aménagement de l'éco quartier vont bientôt démarrer, va être créée la ZAC de l'extension de la zone d'activités de la Poulasse.

Ainsi que le montrera le compte administratif qui sera présenté fin juin au conseil municipal, nous devons le maintien d'un investissement satisfaisant à une gestion budgétaire rigoureuse maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

Enfin, le retour de la concorde au sein de notre intercommunalité a permis à la commune de reprendre son rang et sa place légitime après un changement de gouvernance aussi bienvenu que nécessaire. Elu premier vice-président de la CCVG, en charge du développement économique et de l'aménagement de l'espace et de l'habitat, je collabore de nouveau avec plaisir et efficacité avec les autres maires, au service de l'intérêt intercommunal.

C'est donc ensemble et unis que nous aborderons en temps voulu les négociations pour intégrer la nouvelle métropole comme le souhaitent les communes de la CCVG.

Alors que va s'ouvrir la période estivale, je souhaite dès à présent à toutes et à tous, de bonnes vacances bien méritées et vous invite à participer aux nombreuses festivités organisées par la commune, dont le programme vous est proposé dans ce bulletin.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

Sommaire

page 3	Le bilan financier
page 4/5	Retour en images
page 6/7	Une ville qui se modernise
page 8/9	Une ville qui se développe
page 10	La politique de l'habitat
page 11 à 13	Le respect de l'environnement
page 14	Retour en images
page 15 à 18	Le programme de festivités de l'été
page 19	Solliès, protectrice et solidaire

page 20/21
page 22/23
page 24
page 25/26
page 27
page 28
page 29
page 30
page 31

Une ville jeune et dynamique
Culture et patrimoine
Vie quotidienne
A la une
A l'honneur
Retour en images
Libre expression
Le lien Armées-Nation
Le carnet solliès-pontois





Danièle RAVINAL
Adjointe aux finances, au budget
et à la commande publique

Le budget 2018 : un budget contraint mais compatible avec les objectifs de la politique municipale grâce à une gestion rigoureuse

Voté par le conseil municipal le 15 mars dernier, le budget de la commune pour l'exercice 2018 se caractérise par une maîtrise remarquable des dépenses réelles de fonctionnement.

Dans un contexte économique tendu, il traduit les efforts d'économies imposés par la municipalité afin de maintenir l'équilibre financier malgré une nouvelle contraction des recettes réelles de fonctionnement.

Cet objectif concerne essentiellement la diminution de nos charges de fonctionnement en respectant la qualité du service public, et cela sans augmenter la part communale de la fiscalité locale, tout en faisant appel très raisonnablement à l'emprunt.

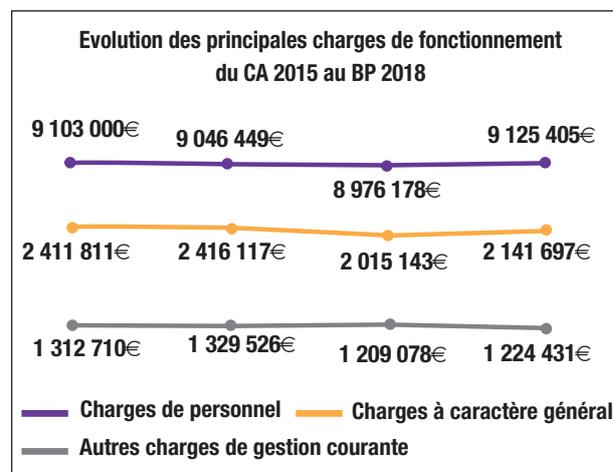
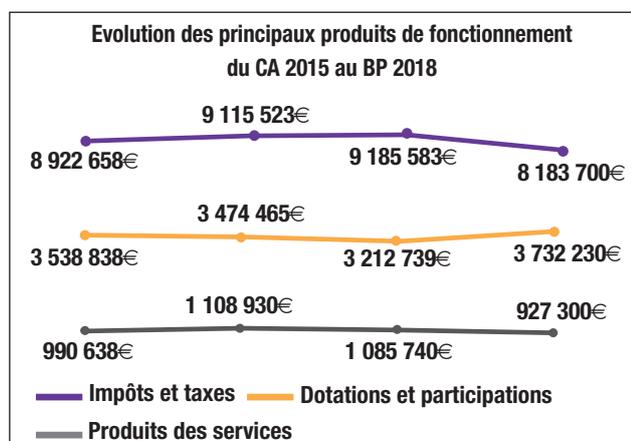
Enfin, cette gestion rigoureuse reste compatible avec un niveau d'investissement satisfaisant, capable de répondre aux besoins d'équipement de la commune.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement pérennise les économies drastiques réalisées en 2017, soit une diminution de 50% de la plupart des charges compressibles, comme :

- le maintien des économies sur les fluides et les achats de fournitures ;
- la suppression des nouvelles activités périscolaires en septembre 2017 ;
- la mise en place d'une participation aux frais de fonctionnement dans le cadre de la mise à disposition de salles ou de bâtiments communaux.

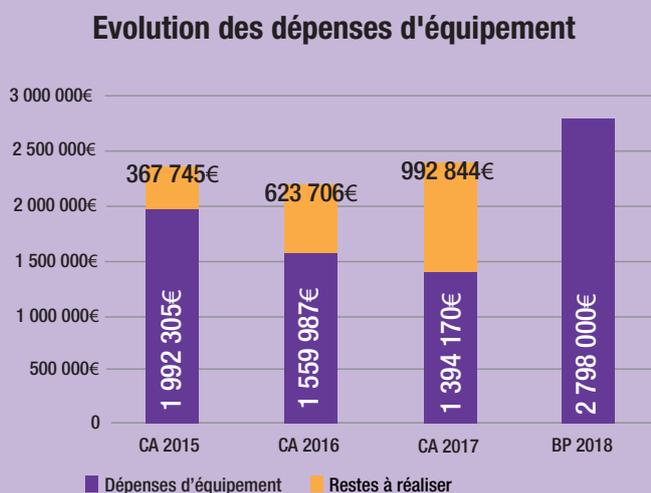
La maîtrise des dépenses de personnel a déterminé :

- le non remplacement des départs à la retraite ;
- le non renouvellement d'agents contractuels, motivé par l'arrêt des contrats aidés ;
- la démonétisation du Compte Epargne Temps ;
- la nouvelle réduction des heures supplémentaires.



Enfin, les importants efforts réalisés par la commune en 2017 ont permis d'obtenir une épargne nette de 777.258 € et de générer un excédent global de 2.277.709 € que l'on doit aux importantes économies des dépenses de fonctionnement réalisées en 2017, à la perception de recettes de fonctionnement imprévues lors de l'établissement du budget primitif 2017 ainsi qu'aux crédits affectés à quelques grands travaux programmés en 2017 mais non réalisés qui ont donc été reportés sur le budget 2018.

Cet excédent exceptionnel qui a été reporté en 2018 pour sa quasi-totalité dans la section d'investissement, va permettre à la commune de réaliser près de 3,8 millions d'euros de dépenses d'équipement (2.798.000€ + 992.844€ de restes à réaliser).



Retour en images...



Huguette BERTRAND
Conseillère municipale
aux réseaux sociaux et à la communication

Parade de Noël par le COFC



23 décembre 2017



23 décembre 2017

Spectacle phocéén de Noël



Fête de la Saint-Maur



15 janvier

Loto de l'association Le Miaou



25 janvier

Accueil des nouveaux arrivants



17 février

Championnat départemental



18 février- UGCS

Carnaval à Solliès par le COFC



10 mars

Fête des grands-mères



14 mars

Retour en images...



Roseline FOUCOU
Adjointe aux affaires sociales,
aux associations, au comité de jumelage,
au troisième âge et au handicap

Théâtre par la Compagnie Delyrissimo



© Ville de Solliès-Pont

"La vie parisienne" - 8 mars

Carnaval à la crèche



© Ville de Solliès-Pont

27 mars

Concert de l'école de musique



© Ville de Solliès-Pont

4 avril

Marché vintage par l'association Sun Vintage



© Ville de Solliès-Pont

8 avril

Tournoi de l'école de rugby



© Ville de Solliès-Pont

14 avril

Prix des incorruptibles



© Ville de Solliès-Pont

Avril

Repas des anciens



© Ville de Solliès-Pont

19 avril

Une ville qui se modernise



Joëlle LAKS
Adjointe au personnel,
aux nouvelles technologies et à la communication

■ La modernisation du service public, en route vers la société numérique

Dématérialisation, préservation des données personnelles, très haut débit, école numérique, ces avancées technologiques dont bénéficient largement les services municipaux, ont radicalement changé nos modes de fonctionnement.



La révolution numérique a profondément modifié notre société dont les moyens de communication relèvent de plus en plus de la dématérialisation des échanges qui a largement supplanté le support papier.

Engagée dès 2008 par la mise en place du réseau intranet qui a facilité la communication entre les services municipaux, la dématérialisation conditionne désormais le fonctionnement de ceux-ci.

Ainsi, les conseillers municipaux sont informés préalablement via internet des questions avant que celles-ci ne soient débattues en séances par les élus qui disposent chacun d'un

mini-ordinateur, devenu leur outil de travail simple et pratique.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les textes des commissions, des comités techniques et les projets de délibération sont présentés sous forme "dématérialisée".

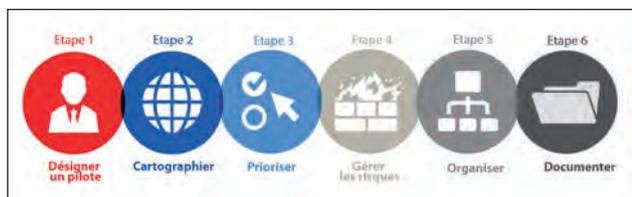
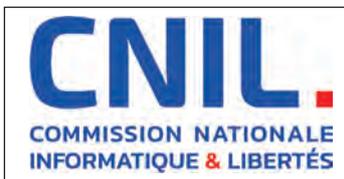
Le coût de l'équipement en ordinateurs sera compensé par les économies de papier et d'impression qui amortiront l'investissement consenti en moins de 5 ans.

Rappelons que jusqu'à présent, les documents du conseil municipal, étaient imprimés en 40 exemplaires, ce qui entraînait une dépense en fourniture non négligeable mais aussi et surtout un travail de secrétariat considérable.

■ La sécurisation des données personnelles

L'application du règlement européen de la protection des données, devenu obligatoire depuis le 25 mai 2018, oblige les collectivités à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une protection optimale des données personnelles, c'est à dire de tous les fichiers nominatifs. Un délégué à la protection des données a été nommé. Il devra travailler en relation avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)

Une cartographie de tous les traitements de données personnelles sera mise en place pour recenser avec précision les données et les flux qu'elles empruntent, afin de permettre à la collectivité d'identifier celles non conformes au règlement général de l'union européenne.



■ L'Open Data : pour une meilleure information des citoyens



Les communes de plus de 3500 habitants sont tenues d'ouvrir leurs données le 1^{er} novembre 2018 dans le cadre de la loi pour une république numérique.

Sous le terme Open Data, on entend l'ouverture des données auxquelles toute personne peut accéder, utiliser ou partager. Les collectivités doivent rendre accessibles les données produites ou reçues dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions de service public et permettre également la réutilisation de ces données.

Il s'agit donc de faciliter l'accès à l'information, mais aussi d'améliorer la transparence de l'action publique.

Notre commune se dotera dès cette année des outils nécessaires pour mettre en œuvre une plateforme d'open data.



Marie-Pierre CAPELA
Adjointe aux affaires scolaires, à la petite enfance et au CMJE

■ La fibre optique : pour une communication performante

La commune prévoit la couverture de son territoire par un réseau internet à **très haut débit fixe**, assuré par la fibre optique. Ce réseau qui profitera aux administrés, mais aussi aux institutions et aux entreprises, devrait être opérationnel en 2020.

Pour respecter ces délais, la commune collabore avec la communauté de communes et le département qui a adhéré à un syndicat mixte spécialisé qui élabore actuellement la délégation de service public.

L'opérateur qui devrait être désigné avant la fin du mois de juin 2018 **construira le réseau de fibre optique** qui couvrira l'ensemble du département du Var.

Solliès-Pont fait partie de la **première tranche de travaux qui s'étendra de 2018 à 2020**.

La zone d'activité, les bâtiments publics et scolaires, les imageries médicales, ainsi que les zones d'habitat seront couvertes, en allant des zones les plus denses (centre-ville), vers les quartiers résidentiels et les zones moins peuplées (campagnes et habitat diffus).

Après sa désignation, l'opérateur délégataire réalisera les études techniques avant de proposer un phasage de chantier que nous connaissons plus précisément en fin d'année.

Entre temps, la commune vient de se doter d'un réseau de fibre optique "privé" permettant l'interconnexion des sites informatiques de la mairie, du Pôle Familles, Sports, Solidarité, et du Pôle des Services Techniques.

Ce réseau favorise le travail en réseau informatisé et dématérialisé ainsi que le partage de documents entre services. Il assure surtout la réplication des données sur différents sites afin de se prémunir contre les attaques virales informatiques.

Ce projet fait partie des nombreuses actions engagées par la commune pour la modernisation du service public.



■ L'école numérique, une autre façon d'enseigner

La commune s'est engagée depuis 2015 dans un important effort de modernisation de nos écoles en dotant celles-ci de nouveaux outils pédagogiques axés sur le numérique. Le projet qui s'est étalé sur 4 ans a concerné nos huit écoles. Ainsi, toutes les classes des écoles élémentaires ont été équipées d'**accès internet** et de **vidéoprojecteurs** dont quelques-uns ont été cofinancés par quelques écoles.

» L'école
change avec
le numérique »
#EcoleNumerique

Une classe dans chaque école maternelle a également été équipée d'un accès à internet et d'un vidéoprojecteur. La commune a également fourni un mini-ordinateur portable pour chaque installation de vidéoprojecteur.

Le but poursuivi est double : procurer à nos enseignants des outils modernes et facilitateurs qui renforcent l'attractivité des cours dispensés ; offrir enfin aux écoliers la possibilité de travailler et de se familiariser avec ces outils contemporains et interactifs



La commune en concertation avec l'inspection d'académie a également doté deux écoles pilotes d'un **espace numérique de travail**.

Le but de cet espace est d'initier les élèves à travailler sur support numérique, d'en connaître les règles et les usages, comme la création d'un blog de l'école, d'un cahier de textes et d'un carnet de liaison en ligne, l'utilisation encadrée d'une messagerie entre élèves, ou encore le partage de documents (supports de cours, photos des sorties scolaires, films d'animation pédagogiques...).

Les grands aménagements de voirie

L'équipement et l'aménagement urbain restent une priorité pour l'amélioration de la vie quotidienne des administrés, notamment les travaux de voirie et les réalisations structurantes qui réhabilitent et qui annoncent le Solliès de demain.

■ Réhabilitation de la RD554

Au mois de juin, la chaussée de la RD554 sera requalifiée sur une longueur de 500 mètres, du rond-point de l'Enclos au rond-point des Terrins. Cette réhabilitation s'inscrit parfaitement dans le soin qu'a apporté la commune pour valoriser son entrée nord avec la mise en valeur de l'oliveraie et la réalisation de plantations.

■ Le chemin des Penchiers



Le projet d'élargissement et de sécurisation du chemin est porté par la commune, qui après avoir acquis la maîtrise foncière a rénové le réseau d'eau potable.

Les travaux de voirie, réalisés par la communauté de communes, se sont concrétisés par un premier tronçon de près de 700 mètres réhabilité en 2017. La dernière tranche de travaux en cours de réalisation portera à 1100 mètres la longueur de la rénovation d'une voirie sécurisée, élargie et stabilisée. Le revêtement par les enrobés du chemin des Penchiers sur toute sa longueur terminera cet important chantier.

■ L'avenue du Commandant l'Herminier

Un cheminement piétonnier a été créé afin d'améliorer l'accessibilité de cette avenue. Il relie le chemin de Sainte Christine et l'espace du même nom à la route départementale 554 en longeant la belle allée d'eucalyptus où un espace convivial sera emménagé.



■ Travaux de voirie à venir :

Requalification du chemin des Lingoustes

En 2015, la communauté de communes de la Vallée du Gapeau a finalisé la sécurisation du chemin de Sainte Christine. Dans la continuité de celui-ci, le chemin des Lingoustes va être l'objet de travaux conséquents cette année afin de donner à la voie un gabarit compatible avec une bonne circulation dans les deux sens. Après avoir acquis la maîtrise foncière, la commune a réalisé les réseaux d'assainissement et d'eau potable. D'autres travaux ont suivi comme le déplacement et le renforcement des réseaux Enedis et Orange. La voie sera livrée au cours du 2^{ème} semestre après la pose des enrobés.



Élargissement de la traverse des Frères

En raison de la mise en sens unique de la rue de la République, cette rue est devenue un axe de pénétration important vers le centre-ville. La configuration locale qui ne permet pas une circulation à double sens sûre et aisée rend nécessaire la suppression des obstacles pour élargir et sécuriser la rue. Après avoir été acquis par la commune, 3 maisons et 2 garages seront supprimés. Les études ayant été effectuées en début d'année, les démolitions sont programmées pour le 2^{ème} semestre après le désamiantage et le confortement des maisons voisines. Cette opération qui participe au traitement des abords de la salle des fêtes, s'intègre tout naturellement dans le projet de rénovation de celle-ci.

■ L'entretien des voiries



Lors des événements pluvieux de l'hiver nos routes et chemins ont été sérieusement endommagés. L'équipe de voirie s'est mobilisée pour faire les réparations nécessaires. Celles-ci ont concerné le centre-ville (rue de la République, avenue Jean Moulin) mais aussi la périphérie (chemins des Ruscats, des Renaudes, des Pousselons, traverse des Maurettes, l'Arlésienne prolongée, le chemin de Cuers...).

Dans le même temps, les canalisations pluviales ont été entretenues et parfois débouchées. Sur l'avenue du commandant l'Herminier, des travaux ont amélioré le réseau pluvial pour une meilleure évacuation des eaux qui inondaient régulièrement le quartier lors des fortes pluies.



Patrick BOUBEKER
Adjoint à l'urbanisme, aux grands travaux et à l'environnement.

Les travaux structurants

■ Extension du centre aéré La Débrouille

Les travaux engagés fin 2017 afin d'agrandir le centre aéré se poursuivent.

Réalisée entièrement en régie municipale par nos agents, l'extension offrira sur une surface de 127 m², un dortoir, une salle d'activités, des toilettes ainsi qu'un local de stockage des matériels d'animation.

L'agrandissement de la structure qui va augmenter de 20% les capacités d'accueil, a permis au centre de répondre aux normes de sécurité et de conformité exigées par la PMI.

Le gros œuvre vient d'être terminé. Le bâtiment étant désormais clos et couvert, les travaux d'équipement ont pu être engagés (isolation, électricité, plomberie, carrelage, chauffage et climatisation). Après la livraison du bâtiment, un jeu pour les petits enfants sera installé dans la cour.



© Ville de Solliès-Pont

■ La rénovation de la salle des fêtes sera engagée au mois de septembre et impliquera une profonde modification de nos habitudes.

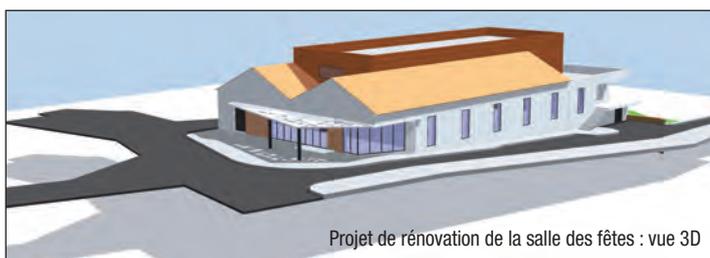
Ainsi, les conseils municipaux se tiendront dans une autre salle communale, alors que le Dojo Saint-Victor sera déplacé vers l'ancien tri postal derrière la poste. Quant au groupe folklorique Lei Ginesto, il sera réinstallé sur l'avenue du 6^{ème} RTS, à la place du service des titres sécurisés.

La salle des fêtes dispose actuellement d'une superficie de 640 m² qui sera portée à 819 m² de surface utile auxquels s'ajouteront 45 m² réservés à la régie des spectacles et 150 m² pour le stockage en sous-sol.

La configuration intérieure sera complètement remaniée, avec un grand hall d'accueil précédant une vaste salle fonctionnelle, dominée par une grande scène centrale qui disposera de loges confortables et de deux blocs sanitaires.

La structure comprendra un office spacieux et bien équipé. Elle profitera également d'une installation électrique moderne et sécurisée ainsi que d'un dispositif de chauffage et de climatisation performant, et d'un d'équipement audiovisuel moderne.

Ces améliorations ont été nécessaires afin de rénover une structure obsolète et vieille de 60 ans qui était cependant l'espace public le plus fréquenté de la commune et qui le restera, avec une qualité supérieure de prestations capable de satisfaire les attentes de la population et de nos nombreuses associations.



Projet de rénovation de la salle des fêtes : vue 3D

■ L'aménagement du nouveau dojo Saint-Victor

La réhabilitation de la salle des fêtes intègre l'emprise de la salle sportive polyvalente voisine. Le dojo Saint-Victor sera donc déplacé dans l'ancienne salle de tri postal, derrière la poste.

Le nouveau local sera plus vaste et disposera d'une configuration intérieure plus adaptée à l'accueil des différents publics : judo-club, tae kwon do, gymnastique, yoga...

Il offrira environ 175 m² de surface utile dont 143 m² dédiés à la salle de sport, et 32 m² affectés aux vestiaires, aux sanitaires et au local de rangement. Située en plein centre-ville, cette belle salle profitera de la proximité d'un parking d'une capacité de 500 places de stationnement.



© Ville de Solliès-Pont

Une ville soucieuse de son habitat

Notre politique volontariste concernant l'amélioration de l'habitat a fait sortir la commune de l'état de carence par de nombreuses opérations immobilières qui ont considérablement augmenté le parc locatif social dont profitent de nombreux solliès-pontois. Alors que viennent d'être livrés 50 logements au quartier des Aiguiers et que les 60 logements de la Chocolaterie seront attribués dans quelques mois, d'autres opérations vont bientôt démarrer comme les jardins de Solliès 2, les jardins de So, l'écoquartier et l'opération des Oiseaux.

■ Démarrage de l'immeuble des Oiseaux, porteur de 50 nouveaux logements

Un nouveau chantier de construction de 50 logements locatifs sociaux qui seront gérés par le Logis familial varois a démarré au mois de mars. Cette nouvelle opération s'inscrit dans la continuité de la politique de l'habitat mise en œuvre par la commune depuis 2008. Le projet se compose d'un ensemble bâti en forme de L organisé en volumes séquencés de hauteur variable allant du R+1 au R+3.

Les toitures à deux pentes en tuiles alternent avec des toitures terrasses qui créent un épannelage découpé. Une grille sur muret ainsi qu'une haie sont prévues de façon à minimiser l'impact visuel du parking situé en rez-de-chaussée. Les espaces verts couvriront plus de 1600 m² et des alignements d'arbres accompagneront l'ensemble le long de l'avenue des Oiseaux et du stade Jean Murat. La livraison est prévue pour le 2^{ème} semestre 2019.

■ La première maison française labellisée "Passive Premium" a été construite à Solliès-Pont

Cette labélisation qui récompense les bâtiments qui produisent plus d'énergie renouvelable qu'ils n'en consomment, témoigne de la volonté de ses propriétaires d'appliquer à l'habitat de nombreux éléments favorables au développement durable.

Cette maison profite de la production d'énergie photovoltaïque tout en bénéficiant d'une excellente isolation, essentielle pour l'inertie thermique remarquable du bâtiment qui dispose également d'une ventilation double flux, optimisée par le climat très doux dont bénéficie notre région.

Cette maison garantit un grand confort à ses habitants en été comme en hiver et cela sans climatisation ni chauffage

Pour plus de renseignement, consulter le site : lamaisonpassive.fr



■ L'écoquartier des Laugiers sud : une opération complexe qui avance

Le 14 décembre 2017, la commune et la société Villes & Projets, filiale aménagement du Groupe immobilier Nexity, ont signé le traité de concession de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'écoquartier des Laugiers sud. Cette signature marque le démarrage de la phase opérationnelle de cette opération.



Signature du traité de concession

Villes & Projets, en tant qu'aménageur de la ZAC chargé de la réalisation de la maîtrise foncière de l'opération, a signé à ce titre une promesse de vente avec l'établissement public foncier PACA, actuel propriétaire.

Villes & Projets devra également réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains qui accueilleront le futur écoquartier. Pour cela, il s'est entouré d'une équipe de maîtrise d'œuvre composée des bureaux d'études Citadia et Even Conseil spécialisés dans les concepts urbanisme, paysage et environnement. Cette équipe accompagnera la commune et

l'aménageur dans le processus de labellisation écoquartier. Différentes procédures occuperont encore l'année 2018, comme la modification du plan local d'urbanisme, le dossier de réalisation de ZAC et celui relatif à la loi sur l'Eau.

Des fouilles archéologiques seront également réalisées après la découverte d'urnes funéraires datant de l'antiquité lors du diagnostic réalisé en juillet 2017 par l'INRAP.

C'est en 2019 que démarreront les travaux d'aménagement du secteur et que seront instruits les permis de construire des premiers bâtiments. L'écoquartier des Laugiers sud sera livré à la fin de l'année 2023.

Tout au long de cette nouvelle étape, la concertation sera au rendez-vous afin d'élaborer un projet partagé. A ce titre, les 31 membres du comité consultatif de concertation ont été réunis le 3 avril afin que leur soient présentés les différents intervenants et le calendrier du projet.



Réunion du comité consultatif

Une ville qui respecte son environnement

Le développement de la commune se fait dans le respect de l'environnement qui est le socle de notre Plan Local de l'Urbanisme (PLU). De nombreuses réalisations comme la production d'énergie renouvelable, les économies d'énergie, le traitement des déchets et des problèmes hydrologiques, sont quelques exemples de notre action déterminée.

La journée de l'environnement

Après le franc succès de la première édition des journées de l'environnement organisées en décembre 2016 avec la participation de l'emblématique Bea Johnson, la ville a renouvelé cet événement en mars dernier.

Les conférences et les ateliers avaient pour thèmes essentiels l'eau et les déchets.

Les ressources en eau, son cycle, son acheminement, son transport et sa potabilisation ont été abordés ainsi que les risques liés aux inondations et aux pollutions. La collecte, le traitement, la réutilisation des déchets et leur valorisation, la défense argumentée de l'énergie circulaire ont suscité de nombreuses questions posées par les auditeurs mais aussi par les enfants du centre aéré qui ont participé aux ateliers.



Premier test du simulateur de crue dans le Var

La Transition Énergétique, une nécessité soutenue par les actions de la commune

Favoriser la mobilité électrique

En association avec d'autres communes du Var, Solliès-Pont participe avec le concours de SYMIELEC VAR au développement du réseau de **bornes de recharge pour véhicules électriques** MOUVELECVAR qui propose actuellement 110 points de recharge répartis dans le Var.

Située sur le parking central Rezzonico, en limite du square du Docteur Brun, une borne desservant deux véhicules est opérationnelle.

D'autres installations sont programmées pour les prochains exercices budgétaires.

Pour votre information et pour éventuellement vous abonner à ce service, rendez-vous sur : <http://www.mouvelecvr.orios-infos.com/> ou appelez gratuitement au 09 70 83 02 13.



Privilégier la production d'énergie renouvelable

La ville a programmé depuis 2015 un vaste programme de centrales photovoltaïques installées sur les toitures des bâtiments communaux. L'entreprise spécialisée "Soleil du Sud" a été retenue. Nous avons apprécié le savoir-faire de cette entreprise locale qui a réalisé la centrale du Centre Technique Municipal (CTM) mise en service depuis janvier 2018.

C'est un contrat intéressant pour la commune, l'entreprise s'étant engagée à remplacer gratuitement certaines toitures des bâtiments communaux qui recevront les panneaux solaires.



© Ville de Solliès-Pont

Centrale photovoltaïque du CTM

En retour, l'entreprise exploitera les centrales photovoltaïques pendant 40 ans en garantissant l'étanchéité des toits pendant cette durée.

Mais c'est surtout la nature qui sortira gagnante de cette opération, puisqu'à terme, la puissance de nos centrales atteindra plus d'un Mwc (mégawatt-crête), soit un niveau inégalé dans le Var en ce qui concerne les centrales installées sur les bâtiments publics d'une collectivité. Le projet conduira ainsi à la **production de près de 1 600 000 kWh par an**, ce qui représente la consommation annuelle de 1000 habitants. Après le CTM, trois nouveaux sites sont concernés : l'école Alphonse Daudet dont les préaux seront reconstruits en dur par l'entreprise, le groupe scolaire Frédéric Mistral qui verra aussi son préau reconstruit et les écoles du centre-ville.

L'opération qui s'achèvera en 2020 accueillera des actions pédagogiques et des visites sur sites qui seront proposées aux élèves de nos écoles

Une ville qui respecte son environnement



Patrick BOUBEKER
Adjoint à l'urbanisme, aux grands travaux et à l'environnement.

La révision du règlement local de publicité (RLP) pour combattre la pollution visuelle

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi ENE) et le décret du 30 janvier 2012 ont profondément réformé la réglementation nationale relative à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes, en imposant de nouvelles restrictions (règles de densité, diminution des surfaces unitaires, restrictions concernant la publicité lumineuse) mais en ouvrant aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro-affichage...).

Il s'avère donc nécessaire que la commune adapte les règles locales résultant de son règlement local de publicité adopté en 1988 afin de mettre celles-ci en adéquation avec le nouveau cadre juridique et les évolutions urbaines. Pour effectuer cette nécessaire révision, la commune a décidé de se faire assister par la société Gopubconseil.

Les objectifs poursuivis, dans le cadre de cette révision, portent notamment sur l'amélioration du cadre de vie des habitants, avec la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager, l'amélioration de l'intégration des enseignes, et enfin le renforcement du dynamisme de la zone d'activités économiques.

La procédure de révision du RLP suit les mêmes étapes que celle du plan local d'urbanisme.



Jusqu'à son arrêt par le conseil municipal, la procédure sera soumise à concertation. A cet effet, une réunion publique sera organisée pour présenter le projet. Dès maintenant, des fiches individuelles susceptibles de recueillir les observations de toutes personnes intéressées sont disponibles au service de l'urbanisme au centre technique municipal.

Ce nouveau règlement se propose de corriger les excès concernant trois types de dispositifs publicitaires :



Une publicité est une inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention.



Une enseigne est une inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.



Une préenseigne est une inscription, forme ou image signalant la proximité d'un immeuble ou s'exerce une activité déterminée.

Facebook

Impossible d'échapper à l'influence de FACEBOOK, ce moyen simple qui nous permet d'interagir avec vous.

- Informations en ligne
- Relation avec les habitants
- Actualités de la commune

Vous avez aimé, liké, partagé notre page...
Merci pour votre fidélité.



<https://www.facebook.com/Solliès-Pont-Jaime-ma-ville>



Philippe LAURERI

Adjoint à la sécurité, aux risques majeurs et à l'agriculture

Des agriculteurs responsables et soucieux de l'environnement

Le mercredi 21 mars 2018, à l'initiative du syndicat de défense de la Figue, présidé par Frédéric Gandin et animé par Cyril Kointz, une démonstration de matériel agricole s'est déroulée au quartier des trois Pierres sur la propriété de Pascal Carvin, président de la Copsolfruit. Il s'agissait d'évaluer sur le terrain les performances d'un matériel de désherbage mécanique, une initiative qui témoigne de l'ouverture d'esprit des arboriculteurs favorables à l'évolution des pratiques culturales, en admettant la mise en œuvre des protocoles d'expérimentation qui anticipent les prochaines exigences règlementaires visant à préserver la biodiversité de notre vallée.

© Ville de Solliès-Pont



Le syndicat de défense de la Figue et la Copsolfruit collaborent avec efficacité pour piloter ce programme d'actions environnementales qui ambitionne la mise en place d'une agriculture raisonnée, souhaitée et partagée par la cinquantaine d'agriculteurs qui avaient répondu présent ce jour-là malgré la météo hivernale, rejoints par le docteur André Garron maire de Solliès-Pont accompagné de Philippe Laureri, son adjoint à l'agriculture et de monsieur François Amat, président de la communauté de communes de la vallée du Gapeau.



© Ville de Solliès-Pont

■ Prévention des risques

Lutte contre les feux de forêt



L'article L 134-6 du code forestier impose aux propriétaires d'un terrain situé en forêt ou à moins de 200 mètres, de le débroussailler sur 50 mètres ainsi que les abords de toute construction et sur 10 mètres de part et d'autre des chemins d'accès et cela plus particulièrement en zone U, où tous les terrains qu'ils soient ou non constructibles, sont

soumis à cette obligation. Cette contrainte permettra de sécuriser les biens et les personnes qui résident dans ces zonages.

L'arrêté préfectoral du 16/05/2016 qui interdit le brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département et règlemente strictement l'emploi du feu au regard des risques incendie, est consultable sur www.var.gouv.fr.

Il faut donc être particulièrement vigilant sur l'application de la réglementation sur le débroussaillage.

Quelques bons réflexes concernant tout départ de feu ou de fumée suspecte : donner l'alerte en téléphonant au 18 ou au 112 et surtout ne pas quitter votre maison qui est votre meilleure protection. L'évacuation exceptionnelle ne doit l'être que sur ordre des autorités.

Le risque inondation, les gestes qui sauvent

Chaque année, les 15 départements de l'arc méditerranéen connaissent des épisodes de pluie intense, appelés épisodes cévenols, pouvant conduire à des crues soudaines qui, en quelques heures représentent l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.



Les épisodes de pluie méditerranéenne se produisent principalement durant la période de septembre à mi-décembre, mais parfois en dehors de cette période (inondations à La Londe les Maures en janvier et novembre 2014).

Cela n'arrive pas qu'aux autres. Depuis 2009, les épisodes de pluies diluviennes ont été à l'origine de 29 décès dans le Var, la plupart ayant été consécutifs aux inondations diluviennes de la Dracénie en 2010.

Quels sont ces phénomènes ?

Quels sont les bons comportements à adopter en cas de pluie méditerranéenne intense ?

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/campagne-pluie-inondation-dans-larc-mediterraneen>

Retour en images...



■ Conférence de presse



Festival du Château - 26 avril

■ Journée de la déportation



30 avril

■ Foire aux plants



8 mai

■ Fanfare du 27^e BCA d'Annecy



16 mai

■ Sortie des séniors - Visite de la Bambouseraie



22 mai

■ La fête des voisins



25 mai

■ Le printemps des poètes



Du 25 au 28 mai

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

Le Festival du Château

DU 25 AU 28 JUILLET



Renseignements & réservations

Office de tourisme de la Vallée du Gapeau : **04 94 28 92 35**

Heures d'ouverture : 9h / 12h et 14h / 17h30 - Samedi et dimanche de 9h à 12h
Ouverture sur place le soir des concerts à partir de 19h.

1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont - www.festivalduchateau.fr
Ouverture des portes : 19h - Buvette & restauration

Réductions / Catégorie : HANDICAPES, ENFANT DE MOINS 12 ANS
ATTENTION : DE PREFERENCE ESPECE OU CARTE BLEUE



Mercredi 25 Juillet à 20h45



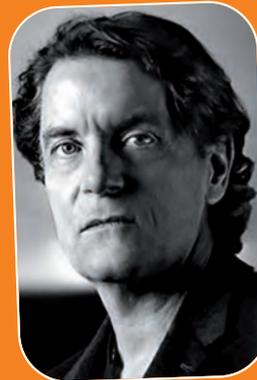
Patrick
FIORI

Première partie
Vigo



Cat 1 : 45€
Cat 2 : 38€

Jeudi 26 Juillet à 20h45



Francis
CABREL

Premières parties
Fred Blondin
Les tambourinaires



Vendredi 27 juillet à 20h45



Julien
DORÉ

Première partie
Gagnant du
concours

Carré or : 47€
Cat 1 : 42€
Cat 2 : 37€

Samedi 28 juillet à 20h45



BIGFLO
et OLI

Première partie
Bat

Cat 1 : 38€
Cat 2 : 32€



L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES

■ FESTIVITÉS DU MOIS DE JUIN

- > **JEUDI 21 JUIN / Fête de la musique / 17h30**
Château et centre-ville
- > **SAMEDI 23 JUIN / 20h00**
Chorale Association l'Atelier / Cour d'honneur du château
- > **DIMANCHE 24 JUIN / 17h00**
Soirée théâtre Association l'Atelier / Cour d'honneur du château

> **LUNDI 25 JUIN / 21h00**

Récital par Monsieur Venezia, ténor / Cour intérieure du château. **Rens et tarifs : 04 94 13 58 13**

> **VENDREDI 29 JUIN / 21h00**

Orchestre Jazz de l'école de musique / Parvis du château

> **SAMEDI 30 JUIN / 21h00**

Ensemble clarinettes Arundo / Parvis du château

■ CONCERT VOCAL

Parvis
du Château

> **Dimanche 1^{er} juillet à 21h00**

"Les grands chœurs d'opéra"

Concert offert par la municipalité de Solliès-Pont en partenariat avec l'Opéra de Toulon. **Rens. : 04 94 13 58 13**

■ L'ÉTÉ avec les COMMERÇANTS

- > **Samedi 14 juillet** : Soirée variétés et bal orchestre par Music James's
- > **Samedi 04 août** : Soirée DJ / mousse par Marc Vadel
- > **Samedi 18 août** : Soirée variétés duo et DJ par Jack Vag et Marilyn Geen
- > **Samedi 25 août** : Soirée Jazz par Quartet Eyma

Soirées gratuites / 21h / Sur la place du général de Gaulle

DU 20 AU 24 JUILLET

■ FÊTE DE LA STE-CHRISTINE

> **Vendredi 20 juillet**

Bal musette avec l'orchestre Music Jam's

> **Samedi 21 juillet**

Spectacle Crasy Factory suivi d'une soirée DJ

> **Dimanche 22 juillet**

Spectacle cabaret avec la Compagnie des Etoiles

> **Lundi 23 juillet** : Soirée Tempête de neige avec Thierry Arene

> **Mardi 24 juillet** : Bal avec Les coureurs d'océan

Programme organisé par le Comité des Fêtes - **Entrée libre**

Tous les soirs : fête foraine

Renseignements : 07 77 06 64 58

Sur la place
du général
de Gaulle

JEUDI 16 AOÛT

■ FÊTE DE LA SAINT-ROCH

La chapelle St-Roch située au hameau des Laugiers revêt au moins une fois l'an ses habits de fête. Le 16 août, habitants des lieux, élus et habitués ne manquent pas ce rendez-vous à la fois convivial et gourmand. Après une messe dite dans la petite chapelle (18h30), le partage de la pastèque est traditionnellement respecté.

DU 04 AU 08 JUILLET / 21H15

■ FESTIVAL DES COMÉDIES

> **Mercredi 04 juillet** :

"Les hommes préfèrent les emmerdeuses"

Compagnie déjantée de Nice

> **Jeudi 05 juillet** : "Caricatures"

One man show de Benjy Dotti

> **Vendredi 06 juillet** : "Le mensonge" de Florian Zeller

> **Samedi 07 juillet** : "Clothilde" de Gilbert Guillaud

> **Dimanche 08 juillet** : "Cia Tonino" de Patrice Giacchi

Tarifs : 10€ et 5€ pour les 9-18 ans

Renseignements : 06 14 22 18 38 - 04 94 28 92 35

Programme organisé
par la ville de Solliès-Pont
et l'Amphitryon Théâtre

**Dans la cour
du Château**

■ Cinéma Plein air / 21h30

Mardi 10 juillet :
"Raid Dingue"



Mardi 07 août :
"Le sens de la fête"



Mardi 14 août :
"La villa"



**Séances gratuites sur le parvis du Château
Soirées offertes par la municipalité**

POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES

Festival International de piano à la cour

17-20 août à 21h

Comme chaque année, le festival international de piano à la cour se déroulera dans la cour du château.
Un événement culturel des plus appréciés de la région.
Le programme de cette nouvelle édition vous propose des artistes de renommée internationale.

Vendredi 17 août

Caroline SAGEMAN



Récital de piano

Chopin

3 mazurkas op 7

Op.7 n°2

Op.7 n°3

Op.7 n°1

Polonaise op. 26 n° 1

Scherzo op. 31

Scherzo op. 39

ENTRACTE

3 valses

Op.34 n°2

15 posthume en Mi Maj

14 posthume en Mi min

Polonaise héroïque op.53

Andante spianato et grande

polonaise op.22

Samedi 18 août

Gaspard DEHAENE



Récital de piano

Schubert : Mélodie hongroise
Sonate D 959 en la Majeur

ENTRACTE

Wagner

Sonate "pour l'album de Mathilde W."

Schubert-Liszt

2 Lieder : "Auf dem Wasser zu singen,
Aufenthalt"

Wagner-Liszt

Tannhauser, Ouverture

Dimanche 19 août

Quatuor Ludwig



Quatuor à corde

Puccini "Chrisentemi"
Ravel quatuor à cordes

ENTRACTE

Dvorak quatuor américain

Lundi 20 août

Théophile ALEXANDRE



Contre ténor

Programme baroque : Bach, Haendel,
Purcell, Rameau, Vivaldi...

Guillaume VINCENT



Piano

Billetterie dans les locaux de l'office de tourisme de la Vallée du Gapeau, 1 rue de la République à Solliès-Pont.
De 9h à 12h et de 14h à 17h30 la semaine et de 9h à 12h les samedis et dimanches.
Ouverture sur place le soir des concerts à 19h30. Tarif 25 euros, 3 récitals différents achetés = 1 quatrième offert. Placement numéroté.
En cas de pluie, les récitals ont lieu dans les salles du Château. Contact au 04 94 13 58 13



L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES

22^{ème} FÊTE DE LA FIGUE

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 août

Vendredi 24 Août

- **21h00, place du village :**
Grand repas "des 22 ans" concocté par nos grands chefs avec les figues de Solliès-Pont et animé par l'orchestre de variétés Kontrast.

Samedi 25 et dimanche 26 Août

- **9h00 à 20h00 (19h00 le dimanche) :**
- **Marché dans les rues du village, place de l'église et dans les rues adjacentes** avec des produits locaux et régionaux sélectionnés et originaux, producteurs et artisans.
- **Animations diverses**, promenades en charrette chevaux, sculptures de ballons avec Roudoudou. Orchestre Baton rouge. Peluches géantes. Le Manège à pétales avec le Grand Didier
- Animation Christian Vidal

Samedi 25 Août

- **8h30 à 12h30 :** 1^{ères} Randonnées pédestres le long des champs de figuiers, visite de la Copsol Fruit avec les randonneurs craurois.
- **10h30 :** Défilé dans les rues du village avec le Carrosse de la Figue entouré du groupe folklorique "Lei Ginesto", de la Confrérie de la Figue, de l'orchestre "Baton rouge", des chevaux, des charrettes, des peluches géantes et des véhicules anciens de l'association "Rétro passion".
Départ du château de Solliès-Pont
- **11h00 :** Inauguration de la 22^{ème} Fête de la Figue, avec les personnalités présentes, visite des stands.
- **14h30 :** Concours de boules organisé par la Solliésine.
- **14h30 :** Jeu du grand "Quiz de la Figue" sur la place du village, nombreux lots.
- **16h30 :** Défilé "La Figue en blanc" avec la participation de Valérie Blancon "Espace Cérémonies" (boutique place de l'opéra à Toulon).
- **18h00 :** Élection du "bébé figue 2018" (cadeaux pour tous les bébés).
- **20h00 :** Repas du Rotary au château.

Dimanche 26 Août

- **Spectacle des Ginesto groupe folklorique. Animation dans les rues et le marché**
Groupe de musique "Jazz Impluse - Mardi Gras" et autres animations, peluches géantes, sculptures de ballons, petit manège en pédalant, ...
- **8h30 à 12h30 :** Randonnées pédestres à travers les vergers de la plaine de Solliès et randonnée de Solliès-Ville avec les randonneurs craurois.
- **9h30 - 11h00 :** Ouverture du Chapitre et intronisation des nouveaux membres et des confréries amies par la Confrérie des Amis de la Figue (place du village).
- **11h00 - 12h00 :** Messe et bénédiction des Confréries
- **11h15 :** Spectacle des Majorettes "Di Peveragno" sur la place et défilé dans le marché.
- **12h00 :** Bénédiction des Confréries sur le parvis de l'église, Coupo Santo, aubade musicale et retour des confréries vers le château en cortège.
- **12h30 :** Apéritif et repas des Confréries au Château
- **15h00 :** Grand débat sur la cuisine provençale avec Guy Gedda et ses copains cuisiniers.
- **16h00 :** Concours de chant "Star de la Figue 2018" avec des musiciens professionnels.
- **17h30 :** Remise des prix des différents concours.
- **18h30 :** Lâcher de ballons.
- **19h00 :** Apéritif de clôture pour les exposants.

Informations pratiques

- **Et pendant toute la Fête :**
- Restauration, traiteurs. Menus à base de figues dans tous les restaurants du village et du canton.
- Des professionnels, des exploitants, la Copsol Fruit et le Syndicat de défense de la Figue de Solliès seront là pour renseigner, expliquer, donner des conseils techniques de taille et de traitement sur le figuier et son fruit.
- Des Navettes gratuites seront à disposition des visiteurs des différents parkings en direction du centre-ville.
- Partenariat avec l'Aéro Club de Cuers pour des vols au dessus des champs de figuiers.

Une ville protectrice et solidaire

Roseline FOUCOU

Adjointe déléguée aux affaires sociales, aux associations, au comité de jumelage, au troisième âge et au handicap



Joël BIAU

Conseiller délégué à l'aménagement urbain, la salubrité publique, au cimetière et aux quartiers

Les référents de Quartiers

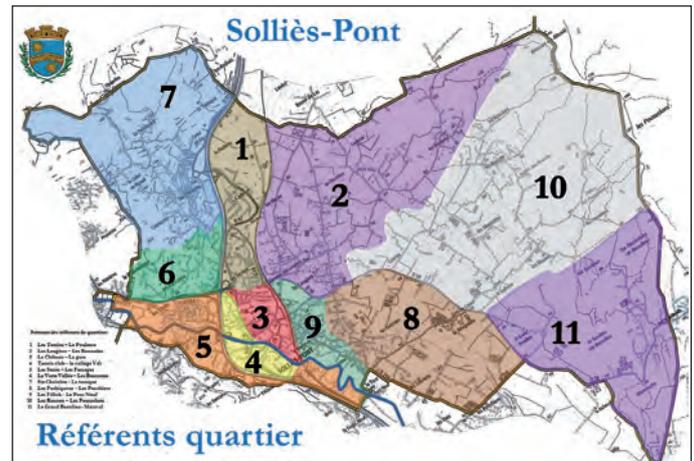
Conformément à la volonté municipale de réactiver les comités d'intérêt local (CIL), monsieur le Maire et son équipe ont réuni, le 20 novembre 2017, les principaux acteurs (gendarmerie, police municipale et élus) afin de définir 11 secteurs dans la commune animés par des citoyens volontaires et bénévoles dont l'activité est définie par une charte.

La réunion du 20 janvier 2018 a confirmé la nomination des référents auxquels a été remis un badge identitaire.

Trait d'union entre la municipalité et les administrés dont il écoute avec bienveillance les doléances et les inquiétudes, le référent est l'interlocuteur privilégié capable de rapporter les problèmes et les difficultés du quartier dont il a la charge, qui concernent notamment le stationnement et la circulation mais aussi la propreté de la cité, l'amélioration et l'entretien des espaces publics.

Travaillant en concertation avec la gendarmerie, la police municipale et les élus de la commune, les actions des référents concernent également la prévention de la délinquance en rapportant les événements et les comportements inhabituels pouvant annoncer des faits délictueux. Des réunions de secteurs et même d'inter-secteurs seront régulièrement organisées afin d'apprécier le suivi et le traitement des demandes et des suggestions acceptées par l'administration municipale. Les référents peuvent être contactés :

- sur la voie publique, • sur le site internet de la commune <http://www.ville-solliès-pont.fr/fr/referents-quartier>.



Les jardins solidaires

Depuis leur création en 2010, les jardins solidaires situés en lisière du quartier Sarraire connaissent toujours un grand succès apprécié par de nombreuses familles.

Au plaisir de cultiver et à l'utilité de récolter s'ajoute l'opportunité de développer les échanges et le lien social.

Sous la houlette bienveillante de Claude Lambert, présidente du secours catholique, l'extension des jardins s'est poursuivie avec régularité pour atteindre 12 lots. Deux nouvelles parcelles seront créées cette année.



© Ville de Solliès-Pont

Le matin de l'emploi

L'emploi représente avec l'habitat et l'accès à la culture, un des 3 piliers de la politique municipale. La commune s'est fortement engagée avec la création de l'extension de la zone d'activités qui, dans quelques années, proposera plus de mille emplois à notre bassin de population.



© Ville de Solliès-Pont

Le 22 mars dernier, comme elle le fait chaque année depuis 2010, la commune a réuni dans les salles Baboulène et Vérane les demandeurs d'emploi, les entreprises et les institutions pouvant répondre à leurs attentes.

La Maison de Services au Public a su ainsi fédérer les différents acteurs intervenant sur le territoire, qu'ils soient issus du monde économique, de la formation, de l'insertion et qui ont proposé des emplois saisonniers ou intérimaires, notamment des métiers d'aide à la personne... Une fois de plus, cette journée a été une belle réussite qui a réuni **26 entreprises** ainsi que de nombreuses institutions comme le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) et **5 partenaires de l'emploi** : le Pôle Emploi, le Centre d'Information des Droits de la Famille et de la Femme (CIDFF), la Mission Locale du Gapeau, le Centre Départemental de l'Insertion Sociale (CEDIS) et la Maison De L'Emploi (MDE).

140 offres d'emploi ont été proposées aux **265 visiteurs** qui ont découvert les stands tout au long de la matinée.

Deux postes ont trouvé preneurs avant la fin de la manifestation, alors que 20 entreprises ont programmé des entretiens d'embauche avec de nombreuses personnes. Ces résultats témoignent de l'utilité de ces rencontres dont le succès a récompensé le travail produit par les agents, les élus et bien-sûr par nos fidèles exposants.

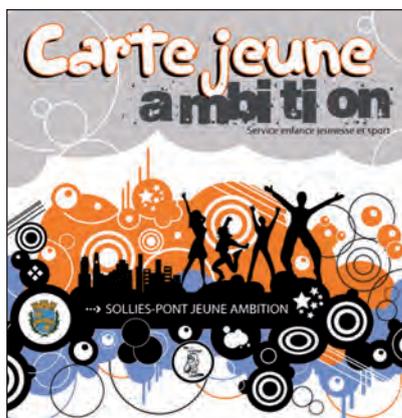
Une ville jeune et dynamique



Thierry DUPONT

Adjoint à la jeunesse, aux sports, au logement et aux affaires communautaires

La carte jeune, un passeport pour les jeunes solliès-pontois



La carte jeune existe depuis de nombreuses années. Véritable sésame, elle permet à la jeunesse solliès-pontoise d'accéder à de nombreuses activités et loisirs. Valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, elle peut être souscrite à tout moment. Deux formules sont proposées :

- **Carte 1** à 35 € qui donne accès aux activités gratuites des mercredis après-midi, ainsi qu'aux soirées et aux vacances scolaires mais aussi à l'aide aux devoirs, les mardis et jeudis soir.
- **Carte 2** à 135 €. Les prestations sont les mêmes que pour la carte 1, mais elle propose en supplément le ramassage scolaire des collégiens le mercredi après-midi ainsi que le repas de midi à la restauration scolaire.

En cas d'activités payantes, une participation des familles, dont le montant est fonction de leur Quotient Familial, peut être demandée.

Depuis 2011, l'engouement manifesté par cette carte que possèdent actuellement 90 jeunes, a conduit l'équipe pédagogique du service jeunesse à diversifier les activités.

Ainsi le mercredi, de nouvelles prestations ont été proposées, essentiellement sportives (football et danse) mais aussi des sorties ludiques (cinéma, karting, laser game...). Enfin, il faut souligner que la carte jeune ouvre également des droits à l'inscription pour des séjours avec nuitées, très appréciés par ce jeune public (Porquerolles, Les Salles Sur Verdon...).

Tennis Club Municipal de Solliès-Pont : toujours d'excellents résultats

Club dynamique, riche de plus de 300 licenciés et animé par une équipe de bénévoles et de moniteurs dévoués, les derniers résultats du club confortent la réputation d'excellence dont bénéficie le club dans notre région.

Ainsi, le 31 mars, l'équipe des 8/10 ans a été sacrée championne du Var en D1 face au Tennis Club du Cap Sicié. Bravo aux jeunes membres de cette équipe valeureuse, Antoine Gau, Théo Regnault et Marius Guidi.

Félicitations également à l'équipe des 11/12 ans qui a été demi-finaliste contre le Tennis Club de La Garde en D3, et tous nos encouragements à Ethan Tourneux, Andrea Sauli, Pierre Godet et Louis Limasset.

Les anciens n'ont pas démerité non plus, puisque deux équipes seniors ont décroché le titre de vice-championne de la nouvelle ligue Provence Alpes Côte d'Azur, au mois de décembre dernier.



Les Olympiades de l'AVAG

Le dimanche 15 Avril s'est déroulée au stade Murat, sous un beau soleil et devant de très nombreux spectateurs, la quatrième édition des Olympiades organisées par l'Association Varoise d'Athlétisme de la Vallée du Gapeau (AVAG).

180 enfants âgés de 6 à 11 ans, membres de clubs de l'aire toulonnaise, ont ainsi participé à cet événement sportif en s'affrontant amicalement au cours des différentes épreuves de courses, de lancers et de sauts. La progression de cette jeune association est remarquable autant par le nombre de ses adhérents que par leur passion de pratiquer une discipline exigeante mais hautement formatrice.





Marie-Pierre CAPELA
Adjointe aux affaires scolaires, à la petite enfance et au CMJE



Sortie pédagogique et citoyenne du CMJE à Marseille



Désirant encourager le civisme et soutenir leur apprentissage de la citoyenneté, l'association des amis du maire, sur l'initiative de son président, Michel Launay, a invité les jeunes membres du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants (CMJE) à participer à une sortie à Marseille dont l'intérêt principal a été la visite du Conseil Régional de la Région Sud PACA.

C'est donc le mardi 24 avril qu'a eu lieu le départ pour Marseille d'un bus où avaient pris place 30 membres du CMJE, encadrés de deux accompagnatrices, de quelques parents et des membres de l'association. Le groupe a été accueilli à l'Hôtel de Région, près du vieux port, par Monsieur Thierry Campus et madame Danièle Toboul, qui entreprirent une visite guidée de ce beau bâtiment.

Après avoir parcouru les étages dotés de nombreuses salles de travail et bureaux et admiré les grandes salles protocolaires, les membres du CMJE s'installèrent dans le vaste hémicycle du conseil où ils répondirent à un "Quiz citoyen" qui valut à chacun de recevoir un lecteur MP3. Enfin, monsieur Philippe Vitel vice-président, délégué à l'identité régionale, aux traditions et aux relations avec la défense, leur exposa l'importance du conseil régional qui administre avec un budget de 2,2 milliards € une région dont la surface est identique à celle de la Belgique et qui compte 6 départements peuplés de 5,2 millions d'habitants. Il détailla les compétences exercées par la région comme le développement économique, la formation, la culture et les lycées.

Nos sympathiques solliès-pontois se rendirent ensuite au stade Orange vélodrome où après avoir déjeuné à la "brasserie du stade", ils découvrirent au cours d'une visite guidée, les vestiaires des joueurs, les salles de massage, les piscines ainsi que les loges des VIP.

Tous ont admiré l'architecture et la couverture métallique de ce stade classé 5 étoiles par l'UEFA, d'une contenance de 67 000 spectateurs.

Puis vint le retour à Solliès-Pont après une magnifique journée aussi enrichissante que variée qui restera un excellent souvenir pour tous les membres du CMJE.

Le 54^{ème} régiment d'artillerie accueille le CMJE

Le 26 avril 2018, le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants a participé à une journée d'échanges avec la 6^{ème} batterie du 54^{ème} régiment d'artillerie d'Hyères.

Cet événement proposé par notre correspondant défense, monsieur Le Tallec et sous la responsabilité du capitaine Alain de Cherance, a fait découvrir le régiment et ses missions à nos jeunes conseillers afin d'assurer la continuité du lien Armées-Nation. C'est accompagnés de madame Capela, adjointe au Maire et déléguée au CMJE, et de leur animatrice madame Di Sarno, que nos jeunes conseillers ont pris le bus communal pour se rendre à la caserne De Vassoigne où une sympathique collation les attendait. La matinée s'est poursuivie par un diaporama de présentation du régiment et de ses missions, ainsi que la visite de la Salle d'Honneur avant de se terminer par les classiques photos de groupe. Nos jeunes amis ont pu questionner et échanger avec les officiers présents dont les réponses leur ont précisé les métiers et le rôle de l'armée.

Après la pause repas au cercle mess, ils ont pu suivre, par petits groupes, la présentation du matériel et tester individuellement le simulateur de missile Mistral, pour le plus grand intérêt de tous.

L'après-midi s'est terminée avec la présentation de l'équipe du peloton canin. Les démonstrations de dressage et les exercices de défense avec les chiens ont subjugué l'assistance.

Au moment du départ, les membres du CMJE ont reçu des cadeaux et des photos souvenirs.

Cette journée parfaitement organisée, très appréciée par nos jeunes, a répondu totalement à sa mission d'information et de découverte. Le CMJE conscient du privilège de cette invitation tient à remercier le colonel Damien Dréo commandant du 54^{ème} RA, les officiers et les sous-officiers qui les ont si bien accueillis.



Une ville fière de sa culture et de son patrimoine

Marie Astoin expose à Solliès-Pont

Une Exposition-Hommage à la peintre Marie Astoin (1923 - 2011) se tiendra du 15 septembre au 11 octobre 2018 dans les salles culturelles du château (Salle Baboulène et Léon Vérane).



Chef de file de la peinture provençale, Marie Astoin née à Toulon et originaire de Solliès par sa mère, posa son chevalet dans notre cité où elle passa des vacances, vécut et où elle repose maintenant.

Deux de ses œuvres dont elle fit don à la ville décorent les murs de notre mairie.

Elève aux beaux-arts de Bayonne, elle suit durant sept ans les cours de l'atelier de MAKO à Nice où elle baigne dans une atmosphère cosmopolite qu'elle apprécie particulièrement.

Plus tard, elle fréquente à Montparnasse l'académie Julian puis en 1981, l'atelier Pallut à Toulon, ville où elle réside dès 1975.

Cette exposition de portée nationale est le fruit d'une collaboration de la ville et de l'Office Culturel de Solliès-Pont avec Michel Estades, galériste de renom, séduit par le talent, les affinités picturales variées de cette artiste très discrète.



Il présentera un florilège des œuvres de Marie Astoin dont il fut le complice dès leur rencontre en 1990 et qu'il accompagnera sans relâche, lui permettant d'accéder à une stature internationale.

Cet évènement est exceptionnel.

Venez nombreux découvrir l'expressionnisme doux, l'élégance des couleurs, l'atmosphère harmonieuse et gaie, offerts par cette interprète magistrale et authentique de notre belle Provence !

Changement de direction au RIO



Merci au couple REYES

Après 13 ans d'inactivité, la municipalité décida en 2009 la réouverture du cinéma "le RIO" et en confia la gestion à Michel Réyès et à son épouse Véronique, un couple passionné de cinéma. Ce fut pour Michel, une immense joie d'assumer la gestion d'une salle de projection qui représentait pour lui l'aboutissement d'un rêve d'enfance.

La persévérance et la pugnacité de ce couple aussi sympathique que volontaire allaient être récompensées par l'augmentation régulière de la fréquentation de la salle dont la programmation variée fidélisa rapidement un nombreux public.

Le remplacement en 2012 des bobines de pellicule et des projecteurs à huile par un équipement numérique 3D a considérablement amélioré la qualité de l'image et du son.

Merci à Véronique et à Michel pour leur dévouement et pour nous avoir fait partager leur passion. Tous nos vœux amicaux les accompagnent à l'occasion de leur départ vers une retraite bien méritée !



Bienvenue à Didier CONSALES

Ancien habitant de Solliès-Pont, Didier Consales, électronicien de formation, est un passionné de cinéma. Chef d'équipe technicien de maintenance depuis 23 ans au cinéma Olbia de Hyères dont sa famille est gestionnaire, il a aussi dirigé le cinéma en plein air de Carqueiranne.

C'est donc un professionnel avisé qui va prendre au Rio le relais du couple Reyès. Ses objectifs pour les prochains mois consisteront à diversifier encore la programmation, à élaborer des cartes d'abonnement pour fidéliser les spectateurs. Enfin, il envisage de créer des partenariats avec les commerçants et les restaurateurs.

Bienvenue à Didier et... bon vent !



Marie-Aurore GOTTA SMADJA

Adjointe à la culture, à l'événementiel, au patrimoine, au tourisme et au culte

Mise en valeur des presses à huile

L'aménagement réussi de l'oliveraie située sur la RD 554 près du hameau des Sénès va être conforté par la très prochaine implantation d'anciennes presses à huile.

Lors de l'opération immobilière de l'îlot de la gare, un bâtiment désaffecté appartenant à la commune fut par nécessité démolie en 2010. Il s'agissait de l'ancienne coopérative agricole qui abrita autrefois un moulin à huile dont les presses étaient animées par les eaux du Gapeau empruntant le canal des Laugiers.

Ainsi furent mises à jour et démontées 5 presses à huile dont les blocs de pierre des piliers et des arches furent stockés au centre technique municipal après avoir été numérotés.

Bientôt, la reconstruction des presses au niveau de la pointe de l'oliveraie en aval du rond-point de l'Enclos, permettra à la population de découvrir un ensemble architectural d'une grande valeur patrimoniale.



© Ville de Solliès-Pont

Deux nouvelles actions du Lions Club Solliès-Pont Vallée du Gapeau

Implantation de 2 boîtes à livres



© Ville de Solliès-Pont

Lors des Journées du Patrimoine, le Lions Club Solliès-Pont Vallée du Gapeau en partenariat avec la Mairie de Solliès-Pont a inauguré 2 boîtes à livres dans le parc du château. Serge Vacaro le président du club, lors d'une brève allocution, a souligné le rôle du "Lionisme" dans la lutte contre l'illettrisme.

A son tour, le Docteur André Garron a pris la parole pour remercier le Lions Club des différentes actions menées par le club, notamment celles en faveur de jeunes enfants défavorisés de la commune. Cultiver le goût de lire et pouvoir accéder gratuitement à la lecture représente une avancée majeure envers ceux qui souhaitent sortir du fléau qu'est l'illettrisme.

Deux arbustes plantés dans le parc



Le 28 mars, lors de la Journée de l'Environnement, le président du Lions Club de Solliès-Pont Vallée du Gapeau, Serge Vacaro, a planté dans le parc du château 2 arbres offerts à la commune par le club qui célèbre cette année le centenaire du Lionisme.

Après une courte allocution témoignant de l'engagement du Lions Club pour la protection et le respect de la nature, c'est sous l'œil amusé d'une trentaine d'enfants, que Monsieur le Maire de Solliès-Pont et Serge Vacaro ont empoigné la pelle, suivis par quelques membres du club, pour planter les deux arbustes, un cèdre vert et un gingko biloba.



© Ville de Solliès-Pont

Vie quotidienne pour mieux vivre ensemble

Rappel : la salubrité publique est l'affaire de tous

Tout dépôt d'ordures sur la voie publique est interdit. Depuis le début de l'année, 14 personnes identifiées ont été verbalisées (68 €). Ne soyez pas la prochaine !
Service des encombrants : 04 94 27 81 31 (sur rendez-vous)
Une déchèterie communautaire est à votre disposition : 04 94 27 87 31.



Stationnement sur trottoir : tolérance zéro



Le stationnement des véhicules sur les trottoirs oblige les piétons à marcher sur la chaussée réservée aux véhicules. Ce paradoxe est d'autant plus inacceptable qu'il pénalise particulièrement les personnes à mobilité réduite, mais aussi les mamans et les enfants.
Fréquemment rencontré devant les commerces, ce stationnement interdit est aussi pratiqué par les contrevenants devant leur domicile, alors que bien souvent des places de stationnement sont disponibles à proximité.
Rappelons que cette infraction est passible d'une amende de 135 €.

Des défibrillateurs sont accessibles



D'un usage facile, des défibrillateurs sont, en cas d'urgence, à la disposition de la population à l'office du tourisme, sur la place du Général de Gaulle, au stade Jean Murat et dans le véhicule de patrouille de la police municipale.

Attention aux vols et à la fausse qualité

Soyez vigilants !

Empruntant une fausse identité (plombier, policier, agent Edf, éboueurs), des escrocs peuvent s'introduire avec votre assentiment dans votre domicile, pour vous voler, voire vous maltraiter.

Veillez donc à respecter quelques simples recommandations :

- Évitez de faire pénétrer une personne inconnue dans votre domicile.
- Vérifiez son identité par tous moyens (carte professionnelle, n° tel officiel...). Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Ne donnez aucune information sur vos absences (répondeur, réseaux sociaux...).
- Verrouillez votre porte, même en votre présence, surtout si vous êtes dans votre jardin. Ne laissez pas d'objets de valeur en évidence.
- Signalez votre absence à la Police Municipale dans le cadre de "l'opération tranquillité vacances" et aux "voisins vigilants".

En cas d'agression, ne vous opposez pas physiquement, coopérez. Cherchez à mémoriser le signalement des agresseurs (vêtements, signes distinctifs, direction de fuite, immatriculation...).

En cas de comportement suspect, n'hésitez pas, faites le "17" Gendarmerie Nationale ou le "04 94 00 47 36" Police Municipale.



La commune de Solliès-Pont vient d'être distinguée à l'occasion de 3 manifestations qui se sont déroulées dans le département et dans la région. Cette reconnaissance témoigne de la qualité de notre politique d'investissement et de nos efforts pour respecter l'environnement.

■ L'îlot de la gare récompensé au Palmarès régional de l'habitat



En 2015, l'État, le Conseil régional PACA, l'Association régionale HLM PACA & Corse, l'Établissement Public Foncier PACA et la Caisse des Dépôts lançaient le premier Palmarès Régional de l'Habitat afin de mettre en valeur les opérations de logements remarquables réalisées dans la région.

Le 15 février, lors de la deuxième édition de ce Palmarès, six opérations ont été récompensées dont l'îlot de la gare qui a reçu le deuxième prix. Cette récompense met en

avant la politique de l'habitat volontariste engagée par la commune afin que tous, jeunes actifs, retraités, personnes en difficulté sociale puissent être logés décentement. Le jury a souligné différentes caractéristiques de l'opération :

- le renouvellement urbain par la réalisation d'une opération sur le site d'anciens entrepôts et ateliers et la création d'une traverse piétonne qui relie le centre-ville à la gare,
- l'intégration sociale par la construction de 60 logements locatifs sociaux à proximité des établissements scolaires (école et collège), des commerces et des services du centre-ville,
- le confort du logement par une mixité des typologies (du T2 au T5), une adaptation au vieillissement et au handicap, l'obtention du label Habitat et Environnement profil A ainsi que par des logements traversants avec la cuisine sur le jardin intérieur et le salon sur la rue.

Une exposition présentant les six opérations lauréates du palmarès aura lieu du 22 au 29 juin à la salle Vêrane (Hôtel de Ville - 1, rue de la République- Solliès-Pont).

■ Solliès-Pont distingué à l'occasion du 15^{ème} anniversaire de l'Établissement Public Foncier Régional (EPFR PACA)



Visite de la chocolaterie

Le 10 avril 2018, l'EPFR PACA a fêté son 15^{ème} anniversaire au palais Neptune de Toulon auquel assistèrent monsieur le préfet du Var, messieurs Claude Gaudin, Hubert Falco et Christian Estrosi, respectivement présidents des métropoles de Marseille, de Toulon et de Nice. De nombreuses autorités et de nombreux maires faisaient partie des 400 invités de madame Claude Bertolino, la directrice de l'EPFR, qui organisait l'évènement.

L'EPFR est une institution publique qui conseille et assiste les collectivités pour l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation de leurs projets immobiliers.

Solliès-Pont, qui a largement bénéficié de son aide et de l'apport de plus de 9 millions d'euros pour ses opérations immobilières des jardins de Solliès, du Marcel Pagnol, de la chocolaterie et de l'éco quartier des Laugiers-Sud, était donc concerné par la rétrospective des actions menées par l'EPFR.

Notre commune a été très honorée d'avoir été choisie comme site de visite. Après avoir partagé un repas au foyer Quiétude avec les nombreux maires et agents de L'EPFR et de L'AUDAT, une présentation des opérations réalisées en partenariat avec l'EPFR a été suivie d'une intéressante visite sur le terrain. De retour à Toulon, un cocktail très convivial a clôturé dans les salons du palais Neptune une journée aussi utile que réussie.

Solliès-Pont à la une



Jean-Pierre COIQUAULT
1^{er} Adjoint délégué au commerce
et à l'artisanat



■ Solliès-Pont garde ses trois fleurs

Les efforts de la commune pour la préservation de son environnement et pour son embellissement, la créativité de ses jardiniers mais aussi pour la qualité de l'aménagement urbain, le développement de ses espaces publics et de son habitat, ont été récompensés par l'attribution d'une deuxième fleur en 2011, puis d'une troisième en 2013.

Cette remarquable progression a été confirmée par le jury régional de villes et villages fleuris qui a décidé après sa visite de la ville le 25 septembre 2017 de maintenir l'attribution du label 3 fleurs qui a permis à Solliès-Pont de se hisser au niveau des 65 villes de la région labélisées 3 fleurs dont certaines prestigieuses comme Toulon, Sanary, La Valette, Ollioules, Bandol...

Le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont entouré de la directrice générale adjointe, du directeur des services techniques et des chefs de service responsables des espaces verts s'est rendu le 20 avril à l'hôtel de région de Marseille pour recevoir le diplôme des mains de Renaud Muselier, président du conseil régional, assisté de François de Canson, nouveau président de la commission tourisme de la région et maire de La Londe.

Une belle cérémonie, source d'une légitime fierté dont la commune est redevable au travail et au talent de ses jardiniers.



© Ville de Solliès-Pont

■ Les nouveaux commerces et services



“BEO Wood”, Terrasses en bois
300, av. de l'Arlésienne - 04 89 30 44 75



“Côtes & Viandes”, Boucherie-Charcuterie
24, rue Gabriel Péri - 04 94 28 82 54



“Natur'elle”, Primeur & Produits du terroir
20, rue Gabriel Péri - 04 94 31 29 75



“Ortho-Médical Santé”
21, av. Général Magnan - 04 94 21 77 27



“SFG 83 by Caroline”, Secrétariat, gestion
165, ch. de Sainte Christine - 06 22 05 92 60



“Storistes de France”, Avenue du Lion
ZAC de la Poulasse - 04 83 69 08 30

■ Alain Marcel un agriculteur bio récompensé

Alain Marcel est issu d'une vieille famille solliès-pontoise. Son père Loulou qui était un agriculteur bien connu dirigea un moment la Copsolfruit.

Après une intéressante carrière dans la Marine Nationale, Alain décida au début de l'an 2000 de reprendre avec son frère Christian l'exploitation agricole de son père.

Il partagea avec Christian les règles imposées par l'agriculture biologique qu'il appliqua avec conviction sur son exploitation où il développa essentiellement les productions de figes, de cerises et d'huile d'olive.

Il vient de participer le 13 mars dernier à Draguignan au concours national des huiles d'olives de tables et dérivés, présidé par Olivier Audibert-Troin, président de la communauté d'agglomération Dracénoise.



Son huile d'olive a obtenu la médaille d'or dans la catégorie huile d'olive de France bio goût subtil-Cuve B3.

Cette remarquable distinction qui récompense la compétence, le sérieux et la qualité du travail d'Alain Marcel, honore notre commune et valorise notre terroir et ses agriculteurs.

■ Laetitia et Maeva du groupe LEI GINESTO



Dix ans déjà que Laetitia et Maéva ont découvert la danse provençale au sein du groupe "Lei Ginesto" où elles n'ont cessé de progresser, dans la joie et la bonne humeur ! Elles se sont tout naturellement portées candidates au diplôme du 1^{er} degré qui entérine l'apprentissage de la danse provençale. L'examen s'est déroulé le dimanche 28 janvier à Châteauneuf de Grasse au cours d'une journée d'études du Rode de Basse Provence, consacrée au passage du premier degré, avec l'apprentissage de nouveaux pas techniques et le travail approfondi de diverses danses...

Laetitia et Maéva ont exécuté un pas de danse imposé ainsi que d'autres tirés au sort, devant un jury composé de 3 maîtres de danse qui leur a délivré le diplôme du 1^{er} degré tant convoité. Mais déjà Laetitia et Maeva envisagent d'obtenir le diplôme suivant, "le prévôt de danse" qui comprend une danse imposée, la Gavotte, ainsi qu'une danse libre et des questions relatives à la danse, aux traditions et à la Provence. Viendra ensuite le dernier diplôme, "le maître de danse", qui représente l'aboutissement de l'apprentissage de la danse provençale.

Bravo encore à Laetitia et Maéva ! Bravo au groupe Lei Ginesto qui fait vivre et perpétue nos traditions et notre culture provençale !

■ Souvenir ... Adieu Fennec !

Gérard Dryjard des Garniers nous a quitté un triste jour de février. Avec lui disparaît une personnalité que notre collectivité avait appris à aimer et à apprécier.

Fennec, c'est ainsi que le nommaient ses nombreux amis, était né le 29 novembre 1945 à Oued Amizour, en Algérie. Fils d'un propriétaire terrien, les événements tragiques le forcèrent à abandonner tout ce qui faisait alors sa vie pour rejoindre la France.

Comme pour tous ses amis rapatriés, ce départ représenta pour Fennec une véritable déchirure et une douloureuse plaie qui ne se referma jamais. Les souvenirs du paradis perdu de sa jeunesse allaient hanter le reste de son existence dominée par une profonde nostalgie et une certaine mélancolie. La passion de la pêche et de la chasse fut pour lui l'occasion de renouer avec sa chère Afrique, où il mena au cours de nombreux séjours, la vie qu'il aimait tant, la vie d'avant...

Fennec était un homme droit et généreux qui toute sa vie a cultivé l'amitié et le sens de l'honneur. Sa disparition a profondément attristé ses nombreux amis ainsi que les fonctionnaires territoriaux qui l'ont cotoyé de nombreuses années. Tous se souviennent de son sourire, de sa gentillesse et de sa bienveillance qui, longtemps encore, feront vivre son souvenir parmi nous.



Retour en images...



Vacances au centre de loisirs



Février

Opération nettoyage et visite de la cuisine centrale par le CMJE



25 avril



27 avril

Animation jardinage



Vacances de printemps

Séjour à Porquerolles



Du 23 au 27 avril

Stage BAFA



23 avril

Tournoi des cerises



Du 19 au 21 mai

Championnat du Var à Tourettes



Association l'AVAG, 27 mai

GROUPE "SOLLIÈS-PONT BLEU MARINE"

Régis Chevrot // Carine Drevet

En tous cas, en ce qui concerne la Métropole Toulonnaise, que nous devons prochainement rejoindre, c'est déjà fait.

A peine installée, la Métropole vient de voter une nouvelle taxe, GEMAPI ; elle lui rapportera 4,7 millions d'Euros, (soit environ 11 euros par habitant, la moyenne nationale étant de 6,50 Euros), en plus des 8 millions d'Euros supplémentaires de dotation de la part de l'Etat.

Facultative juridiquement, et prévue théoriquement pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, elle pourrait plutôt s'appeler "Gestion Métropolitaine de l'Augmentation et de la Production d'Impôts".

Révisable chaque année, elle peut se monter jusqu'à 40 Euros par habitant.

Le Front National, hostile aux augmentations de la fiscalité comme à la création de nouvelles taxes, restera très vigilant sur la mise en place, ou pas, de cette taxe GENAPI et de son montant par habitant par notre Communauté de Commune de la Vallée du Gapeau.

GROUPE "PLUS PROCHE POUR ALLER PLUS LOIN"

René Grisolle // Aude Mairesse

J'ai voté le budget 2018. Ce budget témoigne des qualités professionnelles des services qui l'ont réalisé et d'un certain sérieux dans la gestion de la commune. L'équilibre financier de la commune est fragile. Les recettes sont en baisse et la suppression de la taxe d'habitation n'arrangera rien. Les dépenses sont contenues. Mais a-t-on pris depuis 10 ans les bonnes décisions pour réduire les frais de fonctionnement notamment du personnel qui représentent 70% de ces dépenses? Pour cela, il aurait fallu transférer une partie de nos services à la CCVG. Les collectivités territoriales ont été créées dans un but d'économie. Il est certain que cette transformation en profondeur de l'administration territoriale enlève du pouvoir aux édiles locaux et parfois une perte de la qualité du service rendu car les donneurs d'ordre n'appréhendent pas ce nouveau mode de fonctionnement.

La mutualisation a une limite : le principe de subsidiarité dont l'application concrète est le service de proximité. La question se pose donc de rechercher le niveau hiérarchique, et les métiers les plus pertinents à mutualiser. En tout état de cause, il est certain que notre passage dans la Métropole Toulon Provence Méditerranée entrainera de facto ces restructurations. Si la métropole apporte en plus une cohérence dans le développement et l'aménagement de notre territoire, il n'en demeure pas moins que nous devons être très vigilants. Le chant des sirènes de la Métropole ne doit pas nous faire oublier la préservation de notre identité et de notre héritage territorial.

GROUPE "ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR"

Communication non reçue.

■ La Ligue Varoise de Prévention vous accueille à Solliès-Pont

La Ligue Varoise de Prévention (LVP) mandatée par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau et le Conseil Départemental est présente depuis 9 ans pour soutenir les jeunes et leurs familles et les accompagner dans les difficultés du quotidien.

C'est en présence de M.GARRON, Président du Comité Intercommunal de Prévention de la Délinquance et Maire de Solliès-Pont, de M.HENRY représentant le Maire de la Farlède, de M.DUPONT Adjoint à la jeunesse et au sport et M.BROUILLAUD, directeur du pôle familles solidarité de Solliès Pont, que M. Jean-Jacques CERIS, Président de la LVP et Sandrine FIRPO, Directrice de la LVP ont présenté le nouveau local d'accueil de l'équipe situé au cœur de la ville. Composé d'une salle d'accueil, d'un bureau pour les entretiens et d'une salle de réunion, ce nouveau lieu permettra de recevoir en toute sérénité et confidentialité les habitants de la communauté.

En complément de leur présence sur l'espace public et des entretiens et accompagnements individuels proposés aux jeunes et à leurs familles, l'équipe d'éducateurs développe,

avec Myriam, Christophe, Phidélia et Robin, des actions collectives au sein des écoles primaires et des ateliers de soutien à la parentalité dans les trois collèges. Ils animent également des chantiers éducatifs et des ateliers de prévention pour la conduite et l'entretien des deux roues. Le prochain évènement, "la fête du jeu", sera proposé aux familles le dimanche 3 juin sur la place de l'église.

Pour les rencontrer, vous pouvez vous rendre au 25, rue de la République à Solliès Pont ou téléphoner au 06 48 90 46 84.



© Ville de Solliès-Pont

■ Solliès-Pont une commune qui privilégie le lien Armées-Nation

“Le correspondant défense a vocation à développer le lien Armée-Nation et de promouvoir l’esprit de défense. Son rôle est d’associer l’ensemble des citoyens aux questions de la Défense, ainsi que le devoir de mémoire”. Les attributions du correspondant défense de la commune sont assumées par Jean-Claude Le Tallec, conseiller municipal délégué pour les affaires militaires.

Recensement et parcours citoyen :

Tout français de 16 ans a l’obligation de se faire recenser à la mairie de sa commune où une attestation lui sera remise. Par la suite, dans sa 17^{ème} année, le jeune sera convoqué pour effectuer sa journée défense citoyenne, un moment fédérateur pour les garçons et les filles, qui se déroule à Hyères, Toulon et Draguignan. En l’absence de recensement, il lui sera impossible de s’inscrire à un examen d’état (BEPC, BAC, Permis de conduire...)

Le calendrier des activités :

1 Le 26 septembre 2017 : Conférence au collège Lou Castellas par le responsable de la classe défense sécurité globale (CDSG) de la frégate Forbin.
Thème : mission et métiers de la défense.

2 Le jeudi 22 mars 2018 : Présence des armées à la matinée de l’emploi.

3. Le 20 avril 2018 : Remise de diplômes aux 31 élèves de l’Ecole du personnel de Pont d’envol et des insignes à 4 directeurs de Pont d’envol avec la participation de la Base Aéronavale de Hyères et d’un hélicoptère Caïman de la flottille d’hélicoptères 31F.

4. Le 26 avril 2018 : Visite organisée par le 54^{ème} RA de Hyères au profit du conseil municipal des jeunes et des enfants (CMJE) au quartier de Vassoigne (visite du musée de la caserne, simulateur de tir, repas et retour à Solliès-Pont.

5. A venir, du 07 au 14 novembre 2018 : Exposition du Centenaire 14/18 au Château. Conférence pour les collèges, le rôle de la Gendarmerie en 14/18 et présence d’une association avec personnes en tenue d’époque (piou-piou, dragons, officiers de cavalerie, et infirmières). Canon de 75 prêté par le musée de Draguignan (réfection complète des roues effectuée par le service technique de la mairie de Solliès-Pont).

■ Remise de brevets aux élèves de l’Ecole du personnel de Pont d’envol



En présence de l’Amiral commandant la Force de l’Aéronautique Navale, du Capitaine de frégate commandant l’Ecole du personnel de Pont d’envol, du Commandant de la Base d’Aéronautique Navale de Hyères (BAN), des Capitaines de vaisseau commandant le porte-avions Charles de Gaulle et la frégate Aconit ainsi que de nombreux élus et des familles, une remise de diplômes aux 31 élèves de l’école du personnel de pont d’envol et des insignes à 4 directeurs de Pont d’envol, s’est déroulée le vendredi 20 avril sur le parvis du château.

Cette belle cérémonie, qui a profité de la présence d’un hélicoptère Caïman mis à disposition par la flottille d’hélicoptères 31F, a recueilli un grand succès auprès des élèves de l’école Notre-Dame et de l’école Daudet.

Cette manifestation qui témoigne des étroites et riches

relations que la commune entretient avec les unités de la Marine Nationale mais aussi de l’Armée de Terre et de la Gendarmerie, illustre la réalité et la force du lien Armées-Nation qui se manifeste notamment au cours des cérémonies patriotiques auxquelles participent régulièrement les délégations fournies par la BAN de Hyères, le 54^{ème} Régiment d’artillerie, la frégate de défense aérienne Forbin et la Préparation Militaire Marine.

En retour, les élus ou les membres du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants, honorent les nombreuses invitations de nos amis militaires que ce soit dans leurs bases ou sur les bâtiments de surface. Après un échange de cadeaux entre les autorités militaires et le maire de Solliès-Pont qui a remis 3 médailles d’honneur de la ville, les autorités, les élus ainsi que les élèves et leurs familles ont partagé le verre de l’amitié.



Jean-Claude LE TALLEC
Conseiller municipal délégué aux affaires générales, aux foires et aux marchés
et au protocole. Il est "Correspondant Défense"

Mariages*

- DEL PIA Patricia et CHICHEPORTICHE Patrick
- GRILLERE Laura et DI COSTANZO Geoffrey
- DOMANGE Sandra et DUCA Alexandre
- MARTIN Karine et LERÂLE Ralph
- ASCIONE Jean-Luc et WECKER Marie-Josée
- ZAÏTAR Neila et CHAOUCH Nejmeddine

Décès*

- Marie ESPIÉ
- Omer ROMOLI
- Eloi LANAPATS
- Maria SOUSA COSTA
- Sophie CORELLI
- Gabriel GUEIT
- Ida REBUFFO

Naissances*

- Lila LARTISIEN
- Christophe BROUSSE
- Margaux POTTIER
- Tom GRASLAND
- Paul RAYMOND
- Gabriel GARFAGNINI
- Bianca FAUCHEUX
- Alana LE TOULLEC
- Jade BOUDEAU
- Ambre LUCRON FARINA
- Valentin LE VAILLANT
- Valentin ZGORECKI
- Lyam MARTINEZ
- Ewan WASZAK
- Olivia FABRE
- Anna ROBERT
- Nolan ALCOLEA

*NB. Les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal ; pour les décès, l'accord est donné par la famille.

Recensement de la population

La population totale de la commune de SOLLIES-PONT pour 2017 est de : **11 098 habitants** au 1^{er} janvier 2018. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, une enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 8% d'adresses. Pour se faire, L'INSEE sort dans le Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL) des adresses de logements que les agents recenseurs devront contacter. Le RIL intervient dans le calcul de la population légale de la commune. Il est le fruit d'une collaboration entre l'INSEE et la commune. L'efficacité du recensement dépend de la qualité du RIL que la commune est en train de redéfinir.

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et grands projets qui vous concernent.

Exemples :
la réfection des routes,
des nouveaux locaux.

Tous les ans en partenariat avec l'INSEE, la commune de Solliès-Pont, sous la responsabilité de son maire, organise le recensement de la population.

RECENSEMENT POUR L'ANNEE 2018 - Suite au répertoire d'adresses à recenser défini par l'INSEE : **merci de réserver chaque année le meilleur accueil aux agents recenseurs.**

Numéros utiles

- Collège Lou Castellas : 04 94 01 80 33
- Collège de la vallée du Gapeau : 04 94 01 80 90
- Communauté des communes : 04 94 33 78 84
- Crèche municipale : 04 98 01 81 40
- La débrouille : 04 94 33 37 67
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
- École maternelle Houard Sauvat : 04 94 13 58 38
- École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 13 58 37
- École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 13 58 39
- École primaire Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
- École primaire Jean Moulin : 04 94 13 58 43
- École primaire Émile Astoin : 04 94 13 58 41
- École primaire Frédéric Mistral : 04 94 13 58 42
- École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77
- Service Jeunesse : 04 94 31 24 32
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Halte-garderie : 04 98 01 81 40
- Mairie : 04 94 13 58 00
- Office du tourisme : 04 94 28 92 35
- Maison de Services Au Public (MSAP) : 04 94 33 38 61
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- La poste : 36 31
- SNCF : 36 35
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Taxi : 04 94 48 31 24/06 09 97 89 89
- Trésor public : 04 94 28 93 30
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74

**PATRICK
FIORI**

MERC.
25
JUILLET



**JULIEN
DORÉ**
"solo"



JEUDI
26
JUILLET

SUD CONCERTS (LIC. 3-1029316) & LA MAIRIE DE SOLLIES-PONT PRÉSENTENT

FESTIVAL DU CHATEAU

SOLLIES-PONT
JUILLET 2018



VEN.
27
JUILLET

**BIGFLO
ET OLI**



SAM.
28
JUILLET

**FRANCIS
CABREL**



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Offices de
Tourisme
de France



La Ville de Sollies-Pont



Billetterie : Fnac, Carrefour, Géant Casino, Magasins U,
www.fnac.com et points de vente habituels
Infos : 04 91 80 10 89 / 04 94 28 92 35 - www.sudconcerts.net



RENAULT



ABC PNEUS

Intermarché

BRICO MARCHÉ

FISONI